

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 25

Artikel: La route du Simplon : et Napoléon Ier : II
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

La route du Simplon

et Napoléon I^e

Etat de dénuement des populations du Valais.—Aspect de la montagne pendant les travaux.—Les ouvriers piémontais; la chaumière des Tavernettes.

II

Ceux qui parcourent aujourd'hui le Valais, où ils ne rencontrent généralement sur la route que de bonnes maisons, des auberges bien desservies, ne peuvent se figurer le dénuement dans lequel se sont trouvés les ingénieurs français quand ils sont arrivés à Brigue. Des vitres aux fenêtres, un matelas pour se coucher, du pain de munition étaient presque des objets de luxe dans le pauvre pays où ils allaient passer plusieurs années. On en jugera par ce passage d'une lettre datée de Brigue le 30 décembre 1801, et adressée à l'Inspecteur par M. Carre Wagat, ingénieur de la première brigade :

« Le manque de ressources en tout genre, la misère profonde et accablante, la dévastation complète dont cette vallée et presque toutes les habitations sont frappées, telle est la sphère dans laquelle nous vivons ici. Longtemps, n'ayant qu'une mauvaise paillasse pour coucher, nous sommes enfin parvenus, à force de réquisitions, à avoir chacun un matelas fort dur qui, depuis vingt ans qu'il existe, n'a jamais été refait, ni la toile lavée.

Nos chambres sont à peu près conformes et meublées suivant cet état brillant. Les carreaux en sont cassés, et l'air murmurant au travers vient largement vous caresser et répandre sur vous le froid glacial des montagnes de la Norvège. Quant à la nourriture, nous sommes réduits à manger nos rations; le pain de munition est passablement bon, mais la viande est le plus souvent si dure qu'on est obligé de renoncer à en manger, malgré qu'on soit porté à avoir de l'appétit. »

Si Brigue et Domodossola offraient si peu de ressources, qu'on juge de celles que trouvaient les ingénieurs dans les asiles qu'ils avaient été obligés de choisir ou de se créer dans la montagne, pour être chacun à portée de la partie de route dont l'exécution lui était confiée.

Durant les six premiers mois, les travaux du Simplon furent effectués sous l'autorité du Ministre de la guerre; c'est ce laps de temps qui, dans l'histoire de l'entreprise, fut appelé *période militaire*. Mais sur le désir exprimé par le premier Consul, soit dans des vues d'économie, soit pour que les travaux fussent poursuivis avec plus d'ensemble et d'accélération, le Gouvernement prit, en date du 8 juillet 1801, un arrêté en vertu duquel cette route passe dans les attributions du Ministre de l'intérieur. — Cette seconde série de travaux prit le nom de *période civile*.

Le changement opéré par l'arrêté du 8 juillet, occasionna une suspension des travaux pendant quelque temps. L'hiver de 1802 fut employé à tout préparer pour la reprise, aussitôt que la neige aurait disparu. Trois mille ouvriers, 1500 de chaque côté de la montagne, allaient être mis à l'ouvrage aux premiers beaux jours. Il fallait dans chaque caisse 4500 francs par jour, qui, avec les faux frais, faisaient une dépense de 150,000 francs par mois à Brigue et autant à Domo. Outre cela, l'Inspecteur demandait, pour cette campagne, 100,000 livres de poudre destinée à faire sauter le rocher dans ses nombreux escarpements.

Durant les préparatifs de cet hiver là, M. l'ingénieur Lescot, chef de la 1^{re} brigade, fut obligé de se transporter à Milan. A son retour, qui eut lieu le 14 janvier, la montagne était affreuse; il dut la traverser à pied par une des plus terribles tourmentes qu'on eût vues; arrivé à Brigue après des fatigues et des dangers inouïs, il prit la fièvre, et le septième jour, encore jeune et plein de forces, il fut enlevé à ses camarades. M. Lescot a été enseveli à Brigue.

* * *

Les travaux ne tardèrent pas à prendre une grande activité. Du côté du Valais, c'était un spectacle nouveau que celui de cette âpre montagne, naguère si solitaire, peuplée maintenant de 1500 à 1800 ouvriers, retentissant sans cesse des détonations de la mine, du mouvement et des cris des travailleurs, du bruit des abattis nécessaires pour ou-

vrir la route dans les forêts de ces noires vallées. Avant les travaux ces localités étaient si inaccessibles qu'un mélange de 80 pieds de hauteur sur 3 pieds de diamètre s'y vendait 2 batz, c'est à dire 30 centimes. — Remarquons ici que dans les parties basses de la montagne l'on pouvait travailler à peu près toute l'année; mais dans le haut la campagne des travaux ne durait que cinq ou six mois au plus.

C'était un coup d'œil bien curieux que celui de ces jeunes ingénieurs, revêtus de leur élégant uniforme, dirigeant dans ces rochers sauvages ces bandes d'ouvriers piémontais, au regard farouche, à la figure hâlée, au maintien agreste. Le zèle de ces fonctionnaires leur faisait mépriser le danger qui pouvait résulter de la compagnie de plusieurs de ces mineurs pour lesquels l'usage du stylet était tout à fait familier. Les deux traits suivants donneront une idée de quelques-uns des hommes que les travaux avaient attirés dans ces solitudes.

Au bas du lacet qui conduit sur le plateau du Simplon, du côté du Valais, il existait une petite chaumière nommée les Tavernettes. Un vieux soldat, qu'on appelait l'ours, à cause de sa sauvage demeure, occupait cette solitaire habitation où il vendait du vin aux voyageurs traversant la montagne par l'ancien chemin. Un jour il buvait avec un de ses amis; un mineur se présente, demande à manger et à boire, fait pour 3 francs de dépense et veut sortir sans payer. L'ours lui barre le chemin pour avoir son paiement et reçoit un coup de poignard qui l'étend raide mort. Son camarade indigné saisit une hache et court sur l'assassin qui fuyait; celui-ci, au moment d'être atteint par son adversaire, qui lève sa hache pour le frapper, s'arrête, se retourne et lui plonge son couteau dans le cœur. Cet homme retourna ensuite tranquillement travailler plusieurs jours à son atelier, qu'il quitta plus tard.

Peu de temps après, l'Inspecteur faisait aux ouvriers des reproches de ce qu'ils n'avaient pas arrêté ce misérable; mais l'un deux lui répondit: *Oh, monsieur, si on voulait arrêter ici tous ceux qui ont tué, il faudrait arrêter tout l'atelier.*

En effet, de justice régulière il n'était

pas question, car on apprit que cet homme, avant son dernier forfait, avait déjà tué onze personnes, au nombre desquelles était le curé de sa paroisse.

Un autre ouvrier piémontais travaillait dans la vallée de Gauthier à déblayer la route au-dessus d'un précipice de trois à quatre cents pieds, avec un homme auquel il en voulait; il saisit le moment où celui-ci se trouvait au bord de l'abîme, lui donne un coup d'épaule et l'y précipite. Ce malheureux roule jusqu'au fond sans perdre la vie; étourdi un instant par cette terrible chute, il se relève et cherche à remonter. Mais son ennemi, veillant au haut du précipice, s'empresse d'accabler sa victime avec des quartiers de rocher. Sa scélératesse fut trompée, et le malheureux échappa à cette nouvelle tentative.

Il eût été sans doute préférable de n'avoir que des ouvriers du pays, mais ceux du Valais n'auraient pas été assez nombreux ni familiarisés comme les Piémontais, aux travaux des mines. D'ailleurs, et comme nous l'avons déjà dit, ils ne voyaient dans la nouvelle route qu'un moyen d'asservissement, et n'y prêtaient pas volontiers leurs bras. Aussi, à chaque fin de campagne, les ouvriers piémontais emportaient-ils dans leurs vallées de grosses sommes que les pauvres Valaisans auraient pu retenir dans leur pays s'ils n'avaient pas préféré la liberté à la richesse.

(A suivre)

Un incident de voyage.

Sous le titre : *Soyez donc galant*, Armand Silvestre, le spirituel écrivain du *Gil Blas*, racontait dans ce journal, il y a quelques années déjà, cette amusante aventure, que nous abrégeons quelque peu, faute de place :

« Aimez-vous à voyager, la nuit, en chemin de fer? Pour moi, c'est une vraie fête, à la condition, toutefois, d'être dans un coin et assis dans le sens du mouvement, de façon à voir le paysage courir après la queue du train comme s'il avait oublié d'y mettre ses bagages. Il me faut aussi, pour être heureux, une nuit claire, toute brodée d'étoiles, avec une lune projetant derrière les choses des ombres démesurées qui en font le tour et mettent un peu de fantastique dans le tableau. Ces ombres chinoises mobiles sur un fond d'argent jouent, dans mon esprit, des scènes inénarrables et sans cesse renouvelées. J'y reconnaissais des créanciers avides qui me poursuivent, et des amis ingrats qui me fuient. C'est tout un monde de fantômes qui se lève dans mon imagination et s'agit dans un décor toujours changeant. C'est une promenade au pays des chimères, un véritable enchantement. Mais, pour goûter toutes ces joies, un point est essentiel : arriver bon premier dans

le wagon, choisir son coin et ne le céder pour rien au monde, comme j'eus la sottise de le faire une fois.

J'avais manœuvré avec autant d'audace que de bonheur. Je tenais mon coin de droite, faisant face à la locomotive, et j'étais seul dans mon compartiment, ayant eu le soin d'encombrer les coussins et d'allumer un cigare, pour épouvanter les dames. L'homme d'équipe avait bruyamment abaissé le loquet inférieur; la cloche sonnait aux retardataires, j'étais sauvé! O nuit incomparable de contemplation et de rêve! Une nuit superbe! Un train express! Comme les arbres affolés allaient fuir sous les étoiles!... Tout à coup, j'entends un misérable employé dire juste sous ma fenêtre :

— Par ici, monsieur et madame; par ici, il y a de la place!

Mon loquet fut violé et un couple esoufflé se rua dans ma Thébaïde. La femme me parut charmante, l'homme affreux : c'est dans l'ordre des choses, et, sans m'appesantir sur cette antithèse, je les laissai avec indifférence s'installer à l'autre bout du compartiment. Madame s'étendit à gauche, monsieur s'étala à droite et mit ses pantoufles. J'aurais pu me venger en tirant aussi les miennes de ma valise, mais je préférerais plaindre la pauvre créature condamnée à vivre avec un pareil rustre. Puis je me tournai de l'autre côté.

— Par ici, monsieur et madame, par ici! Il y a de la place!...

Cric! crac!... La portière s'ouvre de nouveau, et un second couple, plus esoufflé encore que le premier, jaillit jusque sous mon nez. La femme était adorable, l'homme hideux. C'est la règle, et puis qu'est-ce que ça me faisait? Une lutte effroyable, titanique, s'engageait dans mon cerveau, entre mes sentiments bien connus de délicatesse et l'amour légitime de mes aises.

Si je gardais mon coin, ma nouvelle voisine, pour avoir le sien, était forcée de me faire vis-à-vis, et son mari allait s'asseoir à côté d'elle, ce qui la privait absolument du plaisir de s'étendre; ou elle abandonnait cette place privilégiée à son affreux conjoint pour subir de l'autre côté une oppression égale; ou enfin elle s'asseyait près de moi, et je voyais ce drôle s'abandonner aux délices d'un sybaritisme insolent, mollement couché comme Tityre, pendant qu'elle et moi!... Oh! non! infliger un pareil supplice à une charmante femme, jamais!... En moins de temps qu'il ne m'en a fallu pour vous raconter cette bataille, j'avais cédé mon coin à la nouvelle venue et l'homme hideux était assis à ma gauche, sans même m'avoir dit merci.

Je ne me faisais pas d'illusions. Ma nuit était perdue. La lune avait disparu dans un nuage, et on eût dit que les arbres avaient la goutte. Une seule fois, du reste, je tentai de regarder encore par la portière. Mais le profil de mon odieux voisin se mêla si ridiculement aux lignes du paysage que je reculai épouvanté. Imaginez que de hautes futaies semblaient s'échapper de son crâne (pure hypothèse, hélas!); que ses sourcils balayaient l'azur du ciel devant eux et qu'à un moment où la lune, subitement dégagée, était découpée par son nez, je crus voir le corbeau de la fable tenant dans son bec un fromage de lumière.

Il me restait pour unique ressource la série des torticolis qu'on contracte en tentant de dormir le long des oreillers de crin qui vous font ressembler, d'un côté, au roi Midas en personne. Je l'abordai franchement et m'enveloppai d'une bonne courbature pour le lendemain. — Mais, au moins, pensai-je, si ces deux rustauds ont feint de ne pas apercevoir la galanterie exquise de mon procédé, s'ils se sont bien gardés, les jaloux! de la faire remarquer à leurs femmes, celles-ci me rendent intérieurement justice et le parallèle qui s'établit, dans leurs cerveaux, entre leurs malotrus d'époux et ma propre personne, ne saurait être que flatteur pour moi. J'ai le dos brisé, mais il est doux de souffrir pour une moitié du genre humain si incomparablement plus belle que l'autre et d'en être silencieusement aimé! Car je lis dans leur âme, à ces deux créatures unies à des maris indignes d'elles!..

Ainsi je me berçai dans la volupté du sacrifice. Tout à coup la jolie femme qui me faisait vis-à-vis se réveilla. Je fermai immédiatement les yeux pour ne pas la gêner, même d'un regard timide. Alors elle s'approcha de son mari, mon hideux voisin, et lui dit tout bas en me désignant du bout de son doigt rose :

— Pauvre chéri!...

J'étais aux anges, et toutefois inquiet de tant d'audace naïve, quand elle ajouta :

— Est-ce que ce crétin-là ne descendra pas bientôt, que tu puisses étendre un peu aussi tes petits pétons!

Et maintenant, ô mes frères, soyez galants! »

Aigle, le 17 juin 1890.

Monsieur le Rédacteur.

Permettez-moi de faire observer, à propos de la lettre de M. Tauxe, publiée dans votre numéro de samedi dernier, qu'il n'est guère possible d'admettre que le conspirateur Isbrand Daux, soit l'ancêtre de la famille Tauxe d'Aigle, de Leysin ou des Ormonts, car cette famille existait déjà dans la contrée avant l'entreprise du bourgmestre de Lausanne.